

BABEL Stratégie & Création  
Fabienne Cammas  
Directrice Générale  
41 rue Greneta  
75002 Paris, France

H.E. Antonio Guterres  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Paris, le 19 Septembre 2019

**Objet: Lettre de ré-adhésion au Global Compact**

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que BABEL Stratégie & Création soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous souhaitons faire part de notre souhait de ré-adhérer au Global Compact suite à un manque de communication de notre part, s'expliquant par un oubli de notre part et un changement d'équipe, depuis le 31 mars 2017. Nous exprimons ainsi et à nouveau notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable. BABEL Stratégie & Création fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,



Fabienne Cammas

Directrice Générale